

Gilles Corminboeuf

Le paradoxe comme stratégie raisonnable

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Gilles Corminboeuf, « Le paradoxe comme stratégie raisonnable », *Pratiques* [En ligne], 165-166 | 2015, mis en ligne le 01 octobre 2015, consulté le 23 avril 2016. URL : <http://pratiques.revues.org/2538>

Éditeur : Association CRESEF

<http://pratiques.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://pratiques.revues.org/2538>

Document généré automatiquement le 23 avril 2016. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Tous droits réservés

Gilles Corminboeuf

Le paradoxe comme stratégie raisonnable

Comme les autres formes sémantiques, le paradoxe n'est pas donné, mais construit. (Rastier 1996 : 123)

Préambule

- 1 Le point de départ de cette réflexion est une recherche sur des constructions « non marquées » à valeur oppositive du type (1) (Corminboeuf, 2013, à paraître a, à paraître b) :

(1) « *Ich bin jung und reich und gebildet ; und ich bin unglücklich, neurotisch und allein* » (Zorn, *Mars*, incipit).

« Je suis jeune et riche et cultivé ; et je suis malheureux, névrosé et seul » (traduction).

- 2 Ce sont des enchaînements que j'appelle « non marqués » parce qu'ils ne comprennent pas de connecteur adversatif comme *or* ou *pourtant* qui marquerait la valeur oppositive (cf. *pourtant je suis malheureux...*). Le relateur *et* n'est à priori pas spécialisé pour signifier l'opposition¹. Le rendement argumentatif de ces enchaînements est fondamentalement lié à un mécanisme d'*attente déçue*. Dans (1), *Je suis jeune et riche et cultivé* projette une continuation argumentative non dysphorique du genre <*donc je suis heureux, équilibré, entouré*>. Mais dans l'enchaînement (1) cette attente est déçue, puisque *contre toute attente* – alors même que le protagoniste avait semble-t-il tout en main – il se dit *malheureux, névrosé et seul*.

- 3 Une classe de structures fortement apparentée à ces enchaînements du type (1) présente pourtant un fonctionnement sensiblement différent. Il s'agit d'exclamatives comme la réplique de Dorine en (2) :

(2) « ORGON : Te tairas-tu, serpent, dont les traits effrontés ?... »

DORINE : Ah ! *vous êtes dévot, et vous vous emportez !* » (Molière, *Le Tartuffe*, II-2)

- 4 Ces constructions, qui engagent une forme de paradoxe, seront étudiées au § 3. On tentera de les situer par rapport à d'autres constructions paradoxales ou contradictoires. À partir d'un corpus de faits linguistiques qui ressortissent au paradoxe (ou à des procédés apparentés), on identifiera les indices déclencheurs du phénomène de paradoxe, les mécanismes inférentiels à l'œuvre et les modalités de récupération de la cohérence.

- 5 Trois classes de faits linguistiques seront distinguées. Le § 1 sera consacré à des conflits de doxa, le paradoxe étant entendu dans son sens étymologique. Le § 2 portera sur des contradictions qui sont au service de sous-entendus. Le § 3 sera dédié à l'étude des exclamatives du type (2).

- 6 L'étude se fonde sur un corpus essentiellement écrit d'une soixantaine d'exemples². En outre, dans le cadre d'une recherche sur les enchaînements non marqués, environ 150 exemples du type (1) – à l'écrit comme à l'oral (un tiers des occurrences) – et une trentaine d'exemples écrits du type (2) ont été collectés. Les faits linguistiques retenus ne relèvent ni d'un niveau macrotextuel (cf. le « style paradoxal » ou l'éloge paradoxal), ni du « mot » paradoxal (Carel & Ducrot, 1999). Il s'agit le plus souvent de formes relativement brèves, cantonnées à un énoncé.

1. Opposition implicite à une doxa

- 7 Dans une première acception, le paradoxe peut être défini, conformément à l'étymologie, comme un « discours que l'on tient en marge et contre la doxa » (Alexandrescu, 1997 : 3)³. L'opposition se fait donc entre un contenu linguistique (souvent implicite dans mon corpus) et une opinion commune que l'on suppose ou que l'on tient comme publiquement partagée dans une communauté donnée. J'en distinguerai deux types (§ 1.1 et § 1.2).

1.1. Autre culture, autre doxa

- 8 En changeant d'aire culturelle, la doxa peut être totalement autre. Dans (3), le narrateur voyage au Moyen-Orient et a besoin d'un visa pour poursuivre sa route :

(3) « Pour traverser l’Hindou-Kouch et gagner le Turkménistan afghan – l’ancienne Bactriane – il faut un passeport de la police de Kaboul et une place dans l’autobus de l’*Afghan Mail* ou sur un des camions qui montent vers le nord. Ce permis est souvent refusé ; mais lorsqu’on lui fournit une raison simple, évidente et qui lui parle – voir du pays, vagabonder – la police est bonne fille. Tout musulman, même flic, est un nomade potentiel. Dites : *djahan* (le monde) ou *shahrah* (la grand-route), il se voit déjà libre de tout, cherchant la Vérité et foulant la poussière sous un mince croissant de lune. *En ajoutant que je n’étais pas pressé, j’ai obtenu mon permis tout de suite* » (Bouvier, *L’usage du monde* ; seuls les italiques de la dernière phrase sont de moi).

9 Nos prérequis culturels recommanderaient de donner des raisons « sérieuses » pour obtenir un visa. Évoquer des raisons futiles comme *voir du pays* et ne manifester aucun empressement pourraient être rédhitoires lorsqu’il s’agit de demander un permis. Or, dans une culture moyen-orientale où les mœurs policières sont différentes des nôtres, les « bonnes raisons » d’ici constitueraient sans doute au contraire une assurance de ne pas recevoir son laissez-passer. La proposition gérondive *en ajoutant que je n’étais pas pressé* est conçue comme un argument en faveur de l’obtention du visa, ce qui institue un topos (Anscombe, 1995) du genre #plus on fait mine d’être désintéressé, plus on a de chance d’obtenir le visa#. L’opposition se fait entre ce topos qui émerge de la structure et la doxa. L’insertion dans un environnement culturel singulier – cf. l’indication contextuelle *Kaboul* dans (3) – convertit en quelque sorte le paradoxe en un simple conflit de normes.

10 La doxa fluctue avec l’époque, les groupes sociaux concernés, l’emplacement géographique (cf. le fameux *Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà*, de B. Pascal).

1.2. Une doxa non conformiste

11 La doxa peut simplement être perçue comme subversive, ce que montre bien F. Rastier (1996) à propos de Chamfort – ou, dans un autre registre, ce qu’on observe fréquemment dans les œuvres de Cioran ou de Muray :

(4) « Il est étonnant que la perspective d’avoir un biographe n’ait jamais fait renoncer personne à avoir une vie » (Cioran).

(5) « *Le nouveau rebelle est très facile à identifier : c’est celui qui dit oui. Oui à Delanoël. Oui aux initiatives qui vont dans le bon sens, aux marchés bio, au tramway nommé désert, aux haltes-garderies, au camp du progrès, aux quartiers qui avancent. Oui à tout* » (Muray, *Exorcismes spirituels I*).

12 (4) sous-entend qu’avoir un biographe est une perspective funeste. (5) est un peu différent, dans la mesure où le contenu « à contre-courant » de la doxa est posé (et non implicite) : *le nouveau rebelle est celui qui dit oui* contraste avec l’image que l’on se fait d’un rebelle⁴.

13 Voyons (6) et (7) :

(6) « Staline envoya toute sa belle-famille au goulag, ce qu’ici, en Occident, on évite de dire, de peur de le rendre trop populaire » (Besson, *Le Hussard rouge*).

(7) « L’histoire lui valut quelque temps la réputation d’être impuissant. La vie et la littérature nous enseignent qu’il aurait pu s’en servir pour séduire les femmes, lesquelles sont toujours désireuses de servir de remèdes » (Lessing, *Le Temps mord* ; à propos de Stendhal).

14 Dans (6), il est sous-entendu que chacun rêve d’envoyer sa belle-famille au goulag, ce qui est contraire à la bien-pensance. Dans (7), un coup de force lie l’impuissance au pouvoir de séduction.

15 Dans son étude sur le paradoxe chez Chamfort, F. Rastier se prête volontiers au jeu paradoxal en commençant son étude ainsi :

(8) « Chamfort eut l’honneur de s’attirer les insultes posthumes de Chateaubriand et de Sainte-Beuve » (Rastier, 1996 : 117).

16 Ces stratégies rhétoriques, qui suscitent un calcul inférentiel, sont au service d’une visée argumentative : le discours « moraliste » de Cioran, la provocation de Muray, la misogynie de Guitry (10, *infra*). La convocation de cet implicite révèle la doxa :

« Ainsi, unifiant des jugements épars, les instituant en puissance trompeuse, le paradoxe engendre la doxa. [...] Tout paradoxe suppose naturellement une doxa sociale, voire l’institue. Par contraste, il définit une doxa individuelle qui s’y oppose » (Rastier, 1996 : 133).

- 17 Les paradoxes (3) à (8) ont un déclencheur relativement discret. Il y a quelques oppositions lexicales (*pas pressé/tout de suite* dans 3), mais peu d'antonymes par exemple. Cela rend d'autant plus prépondérant le rôle du contexte convoqué et, fatalement, des mécanismes inférentiels mis en œuvre.
- 18 Ces faits (3) à (8) présentent deux savoirs discordants, un implicite (un topos) d'une part – érigé en doxa subversive – et une doxa d'autre part, *i.e.* une croyance avérée ou une norme sociale vraisemblablement partagée. Le paradoxe n'est pas « résolu », il demeure entier. Deux doxas parallèles sont en conflit, ce qui suscite la construction de contenus implicites du type subversion, perfidie, dénonciation ou provocation.
- 19 Si les faits du § 1. relèvent de ce qu'Alexandrescu (1997 : 69-71) appelle le paradoxe « dogmatique », les faits du § 2. ressortissent au paradoxe « sceptique » : il s'agit de tenir à propos d'un même objet des discours incompatibles.

2. Contradictions au service de sous-entendus

- 20 Un principe de non-contradiction argumentative est réputé régir les échanges interpersonnels :
- « Normalement, quand quelqu'un soutient simultanément une proposition et sa négation, nous pensons qu'il ne désire pas dire quelque chose d'absurde, et nous nous demandons comment il faut interpréter ce qu'il dit pour éviter l'incohérence » (Perelman & Olbrechts-Tyteca, 1958 : 262).
- 21 La cohérence est récupérée au moyen d'un processus interprétatif.
- 22 Dans les faits de ce § 2, la contradiction se fait entre un contenu linguistique (explicite ou implicite) et des connaissances encyclopédiques ou des évidences perceptives, c'est-à-dire entre deux sources de savoir distinctes (linguistique ou pas), comme dans le type 1. Mais contrairement aux faits du § 1, il y a ici une contradiction argumentative « interne », affichée, entre ces deux sources de savoir en concurrence. C'est cette anisotropie qui est le déclencheur d'un calcul implicite.
- 23 Je vais distinguer trois catégories : des inconsistances argumentatives (§ 2.1), des violations de contraintes référentielles (§ 2.2) et des effets de point de vue (§ 2.3) – sans qu'il soit toujours évident de distribuer les exemples dans trois classes « étanches ».

2.1. Inconsistances argumentatives

- 24 Les faits (9) et (10) présentent deux cas de figure distincts : une forme d'hybridation (9) et une inversion de la relation implicative (10) :
- (9) « Elle s'était un peu adoucie. Je veux dire qu'elle ne m'en voulait plus de tout le mal qu'elle m'avait fait » (Louÿs, *La femme et le pantin*).
- (10) « L'optimiste : elle est en retard, c'est qu'elle viendra » (Guitry, *Toâ*).
- 25 Le segment en italique de (9) est constitué d'une hybridation de deux énoncés : i) elle ne m'en voulait plus de tout le mal que je lui avais fait ; ii) je ne lui en voulais plus de tout le mal qu'elle m'avait fait. Au moyen de ce procédé, le narrateur met en évidence le comportement inconsistant de son amante, sa propension à retourner les choses à son avantage. Reproche est fait au protagoniste d'être une victime. Dans (10), pour celui qui patiente, elle est en retard présuppose elle viendra – sinon il n'y aurait aucun intérêt à attendre. Cet implicite – si elle est en retard c'est qu'elle viendra quand même –, très peu informatif parce que fortement projeté, est ici verbalisé. On sait qu'un contenu sous-informatif déclenche des calculs implicites afin de maximiser l'information⁵. Deux implicites sont ainsi transmis : i) les femmes sont toujours en retard ; ii) au point que si elles ne le sont pas, c'est qu'elles ne viennent pas. Autrement dit, elle vient toujours en retard est égalé à elle vient toujours. L'effet ludique est essentiellement dû à deux éléments :
1. seul le point de vue de celui qui attend est pris en compte, comme s'il ne pouvait en être autrement. *Cf. si j'attends, c'est évidemment parce qu'elle viendra ;*
 2. pour maximiser l'information, on est porté à transformer cet implicite peu informatif en une relation de cause à effet (*si elle est en retard, c'est donc qu'elle va venir*), qui, elle, suggère la relation converse : *si elle n'est pas en retard, c'est donc qu'elle ne viendra*

pas. C'est cette inversion de la relation implicative qui est perçue comme contradictoire, voire absurde⁶.

- 26 Les procédés d'hybridation (9) et de renversement de l'ordre des choses (10) sont identifiés par M.-J. Béguelin (1989) à propos des histoires drôles. Les mots d'esprits sont communément fondés sur une forme de paradoxe destinée à désavouer une doxa en en prenant le contrepied (Béguelin, 1989 : 247), comme dans les exemples du § 1.

2.2. In vraisemblances référentielles

- 27 Les exemples (11) et (12) présentent un contenu linguistique en décalage avec notre savoir sur le monde :

(11) « Je ne peux pas être professeur d'histoire \ le passé chez nous est trop imprévisible \ » (tv, sous-titrage ; à propos de la réécriture de l'histoire en Ukraine).

(12) « Je te reproche de vivre depuis trente-cinq ans comme si tu avais à courir pour éteindre un feu. Dans ta course, il ne faut surtout pas te déranger, ni te devancer, ni t'emboîter le pas, ni te suivre [...]. Je ne mendie pas, rien, ni ton temps, ni ton assistance, ce que je ne supporte pas c'est la manière dont tu te tiens sur la défensive, les barbelés et les fossés. Ma peine te dérange, il ne faut pas que j'aie mal, juste quand tu as tant à faire. Moi aussi je prends sur moi, et même je ne fais que cela. À en éclater, à sauter au plafond. Même ma mort, c'est à toi que cela arriverait » (Triolet, lettre de 1966 ; à propos d'Aragon).

- 28 Dans ces exemples, la visée pragmatique est de nature incriminatoire (*cf. je te reproche...* dans 12). Dans (11), la collocation *passé imprévisible* assumée par l'historien ukrainien lui permet de dénoncer implicitement l'instrumentalisation de l'histoire par le politique, l'ingérence de l'état dans l'écriture de l'histoire. Le caractère potentiellement menaçant d'une telle diatribe explique qu'elle soit déguisée au moyen d'un « bon mot » : on joue de l'oblitérabilité des sous-entendus (Ducrot, 1984). Il incombe au lecteur-destinataire d'inférer la charge réprobatrice. Le fragment (12) est un extrait d'une lettre pour le moins incendiaire d'Elsa Triolet à Aragon. La finalité du propos est de dénoncer l'attitude distante et égocentrique d'Aragon. Une inférence pragmatique est délibérément méconnue, puisqu'on ne peut pas déléguer sa propre mort. Il est sous-entendu qu'Aragon pourrait mourir à sa place pour demeurer au centre de l'attention, ce qui met implicitement en évidence l'égoïsme extrême qu'Elsa Triolet lui attribue.

- 29 Les exemples métaphoriques (13) et (14) sont issus de discours sur le sport (écrits ou oraux) :

(13) « Richie McCaw, né dix secondes avant tout le monde » (presse écrite, titre ; à propos d'un rugbyman).

(14) « L1 : on a vu que les Russes sont pas là aujourd'hui

L2 : en effet ils ne sont que 19 et 25^{ème} aujourd'hui » (TV, commentaire d'une épreuve de ski de fond).

- 30 Dans (13), dire d'un rugbyman (R. McCaw) qu'il est *né dix secondes avant tout le monde* vise à souligner ses capacités d'anticipation hors norme, le fait qu'il voit les choses avant les autres joueurs. Dans (14), une évidence perceptive pour quiconque suit le reportage – la participation des Russes à l'épreuve de ski de fond – entre en contradiction avec le donné linguistique, contradiction résolue par métaphore. Le segment *les Russes ne sont pas là* s'oppose à *ils ne sont que 19 et 25^{ème} aujourd'hui* (c'est-à-dire qu'ils sont là) : le sous-entendu à reconstruire est qu'ils sont mal classés dans l'épreuve en question. Dans ces énoncés, l'importance de l'état de la mémoire discursive (Berrendonner, 2005) – et partant de la contextualisation – est fondamentale.

- 31 Les faits (9) à (14) présentent deux sources de savoir distinctes – un contenu linguistique et une connaissance encyclopédique (ou une évidence perceptive) –, deux savoirs qui ne peuvent être vrais ensemble.

2.3. Points de vue incompatibles

- 32 Comme précédemment, des discours incompatibles sont tenus à propos d'un même objet.

2.3.1. Jeu sur les facettes « objective » vs « subjective »

(15) « *Mireille* est le genre d'opéra qui commence à vingt et une heures. Après trois heures, vous regardez votre montre, et il est 21h20 » (Ammann, *Ze very best of*, chroniques journalistiques).

(16) « Il avait les défauts de ses qualités ; il n'avait pas de défaut, c'était un génie ; il est au cœur de la littérature anglaise ; il occupe une place incontestée dans la littérature mondiale ; c'était un misogynne et une ordure » (Lessing, *Le Temps mord* ; à propos de D. H. Lawrence).

(17) « J'ai vécu les meilleures années de ma vie sont à venir » (publicité pour une assurance-vie, cf. Corminboeuf, 2012 pour une étude des constructions en *apo koinou*).

33 Dans (15), on sait qu'entre 21 h et 21 h 20 il n'y a pas un intervalle temporel de 3 heures et on interprète par conséquent trois heures au sens de « ce qui a paru durer trois heures » (temporalité éprouvée). Le caractère interminable de la représentation est à inférer. L'exemple (15) est fondé sur une forme d'in vraisemblance référentielle (*supra*, § 2.2), ce qui montre que les catégories sont poreuses. Le déclencheur de la contradiction est le même, mais les modalités d'interprétation sont différentes. Dans (16), *il avait les défauts de ses qualités* présuppose « il avait des défauts » et le posé *il n'avait pas de défaut* s'y oppose. Lessing renvoie dos à dos la figure de l'écrivain – dont l'évaluation est incontestablement laudative (*génie*) – à l'homme privé – jugé très négativement (*ordure*)⁷. Dans (17), ce sont deux points de vue, à deux moments différents de l'existence (*j'ai vécu vs sont à venir*), qui sont confrontés.

2.3.2. Polyphonies

34 Le fragment d'oral reproduit en (18) illustre la solitude du professeur de littérature qui, croyant citer Ronsard déclame des vers d'Apollinaire, devant des étudiants perspicaces :

(18) « Une fois il a cité des vers de Ronsard / et puis y a un étudiant qui a dit / ouais mais c'est du Apollinaire dans le Pont Mirabeau \ » (oral, un étudiant parlant de son professeur de littérature).

35 Le segment *des vers de Ronsard* est mis à la charge du professeur moqué, alors que le segment *c'est du Apollinaire* est assumé par l'étudiant. Sont donc affirmés une chose et son contraire : la contradiction se résout en évoquant deux points de vue distincts associés à des êtres discursifs distincts.

2.3.3. Oxymores et procédés apparentés

36 Au début de *Belle du Seigneur*, Solal se décrit (en se regardant dans un miroir) comme « beau à vomir ». La beauté est ce qu'il donne à voir, alors que l'expansion à *vomir* suggère une facette malsaine de sa personnalité. Au chapitre XXI, Ariane est décrite comme une « faible femme invincible » : elle se présente comme une faible femme devant son mari alors qu'elle le manipule. L'oxymore active deux points de vue antagonistes sur le personnage.

37 Comme pour les faits linguistiques (15) à (18), la contradiction est résolue en attribuant des points de vue différents.

2.4. Bilan

38 Les modalités de résolution de ces contradictions sont multiples (polyphonie, métaphore, effet ludique, etc.). Ce sont des stratégies impactantes au plan argumentatif, exploitées par exemple à des fins incriminatoires : on peut penser à l'exemple (11) ou à la violence de la charge d'Elsa Triolet dans (12).

39 Dans les exemples de ce § 2, la lecture contradictoire – une anisotropie qui émerge en discours – se situe à un premier rang d'inférence. Un principe de non-contradiction engage une inférence de second rang visant à résoudre ce qui en apparence constitue une contradiction. « En apparence », parce que le procédé est délibéré.

40 Si les contradictions étudiées dans ce § 2 sont résolues ou destinées à l'être (en vertu du principe de non-contradiction), les faits du § 3 sont en revanche des paradoxes non résolus, comme ceux du § 1. Mais l'absence (du moins feinte) de solution de résolution est de nature très différente.

3. Exclamations ironiques

41 La fameuse réplique de Dorine *Ah ! vous êtes dévot, et vous vous emportez !* (2) ressortit à la troisième classe de faits linguistiques soumise à l'examen. Les prédications incompatibles de

(19) à (23) présentent une inconsistance entre un fait et un dire. Afin de montrer la productivité du schème constructionnel, je reproduis ci-dessous plusieurs exemples du corpus (les passages pertinents sont en italique) :

(19) « Hitler ne “représente rien” pour lui. “Je n’ai jamais été fort en histoire”, a-t-il expliqué, ajoutant qu’il n’a jamais entendu parler des camps d’extermination. Une excuse qu’il a fait valoir pour répondre à M^e Alain Jakubowicz, avocat du Consistoire central, Union des communautés juives de France. “*Vous ignorez l’extermination des Juifs pendant la Deuxième Guerre mondiale et vous savez comment dessiner une croix gammée ?*”, a fait mine de s’étonner l’avocat » (presse écrite ; à propos d’un jeune homme jugé pour avoir dessiné une croix gammée).

(20) « L’un des procureurs dans le procès contre Amanda Knox, accusée d’avoir tué sa colocataire en 2007, a affirmé vendredi à Pérouse (centre de l’Italie) que sa famille avait dépensé un million de dollars pour modifier son image et influencer le jury. “Avez-vous déjà vu un accusé qui embauche une grande entreprise de relations publiques ?”, s’est exclamé Giuliano Mignini, alors que la famille de l’accusée hochait la tête en signe de dénégation. “*Elle a derrière elle une campagne de communication d’un million de dollars. Et elle serait celle qui a été crucifiée par les médias ?*”, a ajouté le procureur, citant une expression employée la veille par l’avocat de la défense, Carlo Dalla Vedova » (dépêche AFP).

(21) « Un musée genevois exposait un faux Giacometti. § FRAUDE. La fondation qui défend l’œuvre de l’artiste a porté plainte contre un collectionneur genevois qui possède la sculpture, après qu’elle a été exposée au Musée Rath. [...] “*L’acheteur aurait acquis le bronze pour le prix dérisoire de 3520 francs en 1999 et il ne saurait pas que c’est une contrefaçon ?*” s’insurge Véronique Wiesinger » (presse écrite).

(22) « Un jour à un colloque sur les enfants malades en Afrique, je me suis retrouvée avec des gens d’âge mûr qui soupiraient : “Mon Dieu, on ne savait pas qu’une telle misère était possible !” Ah ! je leur ai dit ! Quoi ? *Vous avez 60 ans et vous ne saviez pas qu’il y avait de la misère sur terre ! Vous viviez jusque-là avec des œillères, ou bien ?* » (presse écrite).

(23) « Maurice Taylor Jr est coutumier de ce type de coup de gueule : cet ancien candidat républicain à l’investiture en 1996 a régulièrement défendu le “made in USA” dans des vidéos publicitaires au ton franchement chauvin, condescendant, voire légèrement raciste. Mercredi, il a assumé “une lettre qui n’est pas une lettre toute rose, n’est pas une lettre à ma petite amie, on parle d’affaires”. “*Nous sommes ceux qui avons le carnet de chèques et vous nous dites que nous devons d’abord rencontrer les syndicats ? [...]. Vous êtes dingues, a-t-il répété. Bientôt, en France il n’y aura plus d’emplois et tout le monde passera la journée assis dans les cafés à boire du vin rouge.*” » (presse écrite).

42 Il est remarquable que cette inconsistance n’a pas pour finalité d’être résolue. Au contraire, il s’agit de mettre la cible de l’incrimination – dans (19), le jeune homme – « devant ses propres contradictions », de faire éclater son monde si l’on veut. Un monde dans lequel on pourrait dessiner une croix gammée tout en ignorant la Shoah. De même, ce n’est pas une position tenable d’acheter une sculpture à 3 520 francs et de prétendre qu’il s’agit d’une œuvre originale de Giacometti (21). L’avocat et la directrice de la Fondation Giacometti (V. Wiesinger) soulèvent sciemment, implicitement, un paradoxe qui ne peut pas être résolu. La visée argumentative de ces enchaînements est de souligner une inconsistance.

43 La (non-)résolution provoque assez communément une ironie : cet implicite découle du fait que le paradoxe reste en quelque sorte entier. La lecture ironique est une conséquence de l’absence feinte de solution de résolution. On peut penser à l’ironie de l’avocat qui joue l’inconsistance, dans (19)⁸. L’incise de discours rapporté (*a fait mine de s’étonner l’avocat*) exprime en effet ce que l’enchaînement laissait entendre. On imagine que dans le contexte de production de ces énoncés, l’*étonnement feint* de l’avocat était accessible aux interlocuteurs sans le recours à une « explication de texte ». La charge paraverbale du discours direct (intonation, mimogestualité) ne peut pas être rendue à l’écrit ; l’incise vient rétablir ce que l’écrit ne peut pas « montrer »⁹.

44 La valeur de reproche ou d’indignation attribuée à ces enchaînements – en plus ou indépendamment de l’ironie – sanctionne leur charge argumentative. Plusieurs indices soulignent cette portée polémique : on a déjà mentionné l’incise de (19) qui surjoue l’inconsistance ; les exemples (19) et (20) sont en contexte de procès, une situation de communication à vocation polémique¹⁰ ; citons encore dans (20), la question rhétorique (*Avez-*

vous déjà vu...), dans (22) les exclamatives et les interjections *Ah !* et *Quoi !*, dans (23) les segments *coup de gueule* et *vous êtes dingues*.

45 Un autre élément remarquable est que ces enchaînements s'appuient sur un schème syntaxique – une « construction » au sens des Grammaires de construction – formellement contraint :

- le connecteur *et* est pour ainsi dire obligatoire ;
- l'opposition s'opère entre un fait et un dire rapporté, en général dans l'ordre #fait + dire# (sauf les exemples 2 et 19). Par exemple dans (20), la construction met en contradiction un fait (*elle a derrière elle une campagne de communication...*) et un dire (*elle serait crucifiée par les médias*). Ce sont « des dire rapportés », comme le montrent les verbes (*ne pas*) savoir, ignorer ou dire. Dans (19) *vous ignorez* signifie *vous <dites> ignorer*. Le conditionnel (20)-(21) marque une distanciation par rapport à ces paroles rapportées. Citons encore les indices suivants : *ajoutant qu'il n'a jamais entendu parler* (19), *citant une expression* (20), *vous nous dites que* (23) ; dans (22), *vous ne saviez pas* reprend le discours direct *on ne savait pas qu'une telle misère était possible* ;
- dans 70 % des cas, les sujets sont à la 2^e personne : c'est la posture ou le discours de l'allocutaire qui est mis en scène¹¹ ;
- une marque modale est toujours présente, un point d'interrogation généralement, et plus rarement un point d'exclamation (exemples 2 et 22). À mon sens, ce sont davantage des exclamatives que des interrogatives, en dépit du point d'interrogation. Les formes verbales *s'étonner* (19), *s'est exclamé* (20), *s'insurge* (21) surmarquent la valeur exclamative¹².

46 Pour les paradoxes du § 3, c'est le discours (mis en scène) de l'allocutaire, et non pas celui du locuteur, qui est en jeu. On exhibe les contradictions d'autrui, ce qui revient, en vertu du même principe de non-contradiction, à disqualifier son discours ou sa conduite.

4. Conclusions

4.1. Sources de savoir et résolution

47 Dans les faits du § 1, *une seule source* linguistique (un topos) est confrontée à une source externe (une doxa). Ce conflit de normes n'est pas destiné à être résolu. Dans les faits du § 2, le discours convoque *deux sources* de savoir incompatibles – une source linguistique, explicite ou inférée, et une connaissance encyclopédique. La résolution de cette contradiction « interne » se réalise par la construction d'un implicite. Dans les faits du § 3, le discours convoque *deux sources* discordantes (un fait et un dire). Comme dans les faits du § 1, aucune solution de résolution n'est envisagée.

48 Il y a donc des convergences entre les trois classes de phénomènes : deux sources de savoir dans le type 2 et le type 3, pas de résolution dans le type 1 et le type 3, des rendements fonctionnels apparentés (subversion, remise en question des normes, provocation, incrimination, ironie, humour).

49 Dans les faits du type 1 et du type 3, on fait mine de ne pas donner de solution de résolution, mais il y a toujours des retombées pragmatiques suggérées. Si on veut, on joue l'absence de solution de résolution, mais – loi d'exhaustivité ou principe de pertinence oblige – il y a toujours une forme de résolution. Dans le type 2 cependant, comme la contradiction est en quelque sorte affichée, on est conduit à calculer un implicite pour lever celle-ci. Une fois la contradiction levée, d'autres inférences peuvent émerger, comme dans les types 1 et 3. Autrement dit, dans les types 1 et 3, il n'y a pas lieu de lever une contradiction « interne », résultat d'une rupture d'isotopie.

50 J'ai parlé de paradoxe pour les faits des § 1 et 3, *i.e.* quand il n'y a (en apparence) pas de solution de résolution, la contradiction demeurant entière. Pour les faits du § 2, j'ai évoqué une contradiction argumentative déclenchant un implicite qui de fait lève la contradiction. La distinction entre paradoxe et contradiction n'est toutefois pas évidente à trancher. Faut-il convenir qu'un paradoxe implique une contradiction (et non l'inverse) ?¹³ Une difficulté vient du fait que le paradoxe est un genre d'archifigure, très souvent combinée à d'autres figures (antithèse, oxymore).

4.2. Contexte

- 51 Les paradoxes étudiés sont délibérés et au service de contenus implicites dont j'ai tenté de cerner les mécanismes de production. L'interprétation dépend cruciallement des coordonnées contextuelles mobilisées. On a vu qu'il y a toujours une interprétation contextuelle voire culturelle, le paradoxe étant rarement logé uniquement dans le lexique.
- 52 Dans plusieurs exemples, des clés sont fournies pour l'interprétation. Ainsi, *passé* dans (11) fait syllepse, l'historien entendant *passé* au sens d'écriture du passé, par opposition aux faits objectifs du passé. L'épithète *nouveau* dans (5) suggère une cohérence à un autre niveau, un autre référent, qui contraste bien sûr avec l'original (le « vrai » rebelle). *Renoncer à avoir une vie* dans (4) peut signifier aussi bien « se suicider » que « “rater” sa vie, en sorte de décourager tout biographe potentiel ». De même, lorsque Cioran écrit que « L'insomnie est la seule forme d'héroïsme au lit », l'expansion *au lit* réduit la portée de l'assertion, en restreignant le domaine d'interprétation (et atténué en quelque sorte le choc du paradoxe). H. Morier (1989), à l'entrée *paradoxisme* mentionne cet alexandrin de Boileau qui présente un noble ruiné qui épouse la fille d'un riche bourgeois pour « se refaire » : [notre gentilhomme] *Rétablit son honneur à force d'infamie*. H. Morier écrit que

« l'honneur n'est pas ici le véritable honneur, celui qui tient au “mérite” et à la “vertu”. Et l'infamie dont il est question ici n'est pas non plus la véritable infamie, celle du “vice” et du “crime”. L'honneur s'est vidé de sa substance ; il s'est réduit aux apparences extérieures [...] on respecte ici l'effet, on oublie les raisons premières. Et, de manière analogue, l'infamie s'est décolorée ; c'est dans le monde de la haute noblesse qu'une mésalliance peut être qualifiée d'infamie, et non sans hyperbole. [...] Les termes d'honneur et d'infamie, en réagissant l'un sur l'autre ont changé de sens, de manière à composer une vérité ».

- 53 Le commentaire de H. Morier suggère également que l'interprétation, en se fondant sur des données encyclopédiques et contextuelles, réduit le paradoxe dans des proportions acceptables (cf. « de manière à composer une vérité »).

4.3. Attentes pragmatiques

- 54 Un point de convergence entre les trois types étudiés est que les procédés engagent un jeu sur les attentes pragmatiques¹⁴. Souvenons-nous que le point de départ de cette recherche était le phénomène d'attente déçue dans les enchaînements comme l'exemple (1) de Zorn. Ainsi les faits du § 1 révèlent-ils une attente de conformité du discours avec la doxa ; les faits du § 2 révèlent une attente de non-contradiction, *i.e.* une attente de consistance argumentative ; les faits du § 3 révèlent une attente de convergence entre les faits et les dires.
- 55 La déception de ces attentes que l'on observe dans les exemples étudiés explique les rendements fonctionnels identifiés (subversion, dénonciation, surprise, ironie). Mais fonder la reconnaissance du paradoxe sur le phénomène d'attente revient à (re)tomber sur une des propriétés de la figuralité, à savoir le caractère marqué qu'on reconnaît en général aux figures du discours. Le paradoxe, en entraînant délibérément une attente trompée, constitue de ce point de vue une forme marquée¹⁵. Les faits étudiés présentent au demeurant des propriétés généralement reconnues aux figures : leur caractère délibéré, l'intention argumentative sous-jacente qui motive leur emploi, les rendements cognitifs dont elles sont les auxiliaires, les structures caractéristiques qu'elles manifestent (formes brèves, binarité, aspects « constructionnels » pour le type 3).

Bibliographie

ALEXANDRESCU, V. (1997) : *Le Paradoxe chez Blaise Pascal*, Berne, P. Lang.

ANSCOMBRE, J.-C. (dir.) (1995) : *Théorie des topoï*, Paris, Kimé.

[REICHLER-]BÉGUELIN, M.-J. (1989) : « Pour une rhétorique des contenus implicites : l'exemple des mots d'esprit », *Tranel*, 15, p. 241-257.

BERRENDONNER, A. (2002) : « Portrait de l'énonciateur en faux naïf », *Semen*, 15, p. 113-125.

— (2005) : « Question et mémoire discursive », in : *Les États de la question*, C. Rossari et al. (éds), Québec, Nota bene, p. 147-171.

- BONHOMME, M. (1998) : *Les Figures clés du discours*, Paris, Éd. Le Seuil.
 — (2005), *Pragmatique des figures du discours*, Paris, H. Champion.
- CAREL, M. & DUCROT, O. (1999) : « Le problème du paradoxe dans une sémantique argumentative », *Langue française*, 123, p. 6-26.
- CORMINBOEUF, G. (2012) : « Des *apo koinou* aux constructions louches », in : M. Van Peteghem, P. Lauwers, E. Tobback, A. Demol & L. De Wilde (éds), *Le Verbe en verve. Réflexions sur la syntaxe et la sémantique verbales*, Gent, Academia Press, p. 215-231.
 — (2013) : « Une composante “émotive” dans les constructions articulées par un *et* d’opposition ? », *Journal of French Language Studies*, 23-3, p. 357-375.
 — (à paraître, a) : « L’effet d’attente déçue dans les constructions à valeur oppositive », in : M. Sekali & A. Trévisé (éds), *Sens attendu/inattendu dans les langues*, Newcastle, Cambridge Scholars Publishing.
 — (à paraître, b) : « L’identification des relations de discours implicites : le cas de l’adversation », *Congrès mondial de linguistique française (CMLF’14)*, Berlin.
- Ducrot, O. (1972) : *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann.
 — (1984) : *Le Dire et le dit*, Paris, Éd. de Minuit.
 — (2011) : « Le paradoxe dans la linguistique argumentative », in : Z. Simonffy (éd.), *Le Paradoxe et ses usages*, Budapest/Limoges, Tinta Könyvkiadó/Lambert-Lucas, p. 13-22.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1984) : « Antonymie et argumentation : la contradiction », *Pratiques* 43, p. 46-58.
- LANDHEER, R. (2011) : « L’énoncé paradoxal et son parcours interprétatif : une ambivalence bien balancée », in : Z. Simonffy (éd.), *Le Paradoxe et ses usages*, Budapest/Limoges, Tinta Könyvkiadó/Lambert-Lucas, p. 123-135.
- MARGOLIN, J.-C. (1988) : « Le paradoxe est-il une figure de rhétorique ? », *Nouvelle Revue du seizième siècle*, 6, p. 5-14.
- MORIER, H. (1989) : *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, Paris, Presses universitaires de France.
- PERELMAN, C. & OLBRECHTS-TYTECA, L. (1958) : *Traité de l’argumentation : la nouvelle rhétorique*, 2 vols, Paris, Presses universitaires de France.
- RASTIER, F., (1996) : « Chamfort : le sens du paradoxe », in : R. Landheer & P. J. Smith (éds), *Le Paradoxe en linguistique et en littérature*, Genève, Droz, p. 117-147.
- SPERBER, D. & WILSON, D. (1989) : *La Pertinence. Communication et cognition*, Paris, Éd. de Minuit.

Notes

- 1 Cet emploi de *et* est nommé « *et* d’opposition » dans certaines grammaires. Mais ce n’est bien sûr pas *et* qui est oppositif en lui-même, mais les segments qu’il articule.
- 2 Une partie des données a été réunie de façon non systématique depuis plusieurs années pour illustrer un cours de Bachelor sur la pragmatique du sous-entendu.
- 3 Voir M. Bonhomme (1998 : 81-83) pour une définition du paradoxe qui rend compte des phases interprétatives que le procédé met en jeu (production d’un énoncé énigmatique, création d’une tension dans la communication, déclenchement de calculs), de ses formes textuelles (par exemple : alliance de termes opposés, antanaclase) et de ses domaines d’emploi (par exemple, formes discursives brèves).
- 4 Le *Trésor de la langue française informatisé* donne comme définition d’un rebelle quelqu’un « qui se révolte contre, qui n’est pas docile, qui est réfractaire à quelque chose, qui résiste à quelque chose ».
- 5 Confronté à un contenu sous-informatif, on recherche en effet une sorte de plus-value inférentielle – en vertu de la loi d’exhaustivité (Ducrot, 1972) ou du principe de pertinence (Sperber & Wilson, 1989).
- 6 C’est comme si on convertissait la condition suffisante en condition nécessaire : *si et seulement si elle est en retard, elle va venir*. M.-J. Béguelin (1989 : 252) identifie également ce procédé dans les mots d’esprit. On peut y voir aussi un jeu sur la contraposition : de A implique B (*elle est en retard donc elle viendra*), on infère non-B implique non-A (*elle ne viendra pas donc elle n’est pas en retard*).
- 7 C. Kerbrat-Orecchioni (1984 : 53) distingue les contradictions « fortes » qui engagent deux posés, un posé et un présupposé ou deux présupposés, des contradictions « faibles » qui engagent un posé et un sous-entendu, un présupposé et un sous-entendu ou deux sous-entendus. Dans (16), ce serait une contradiction « forte », contrairement aux autres exemples.
- 8 A. Berrendonner (2002) traite les ironies comme des paradoxes argumentatifs. Les faits linguistiques étudiés dans ce § 3. s’accordent bien avec une telle approche de l’ironie.

9 Cela ne veut pas dire, cependant, que tous les enchainements de ce type sont ironiques, ni que les faits du § 1 ne le sont jamais. Ainsi, l'ironie de Voltaire (Berrendonner, 2002) relève du type 1.

10 Cf. J.-C. Margolin (1988 : 6) : dans le livre II, chap. 18 de la *Rhétorique* d'Aristote, « le paradoxe est étroitement associé à la contradiction, qu'un bon interrogatoire se doit de mettre au jour, et donc de faire éclater ».

11 Dans (20), le pronom de 3^e personne (*elle*) s'explique peut-être par la situation de communication : dans un procès, le dialogue se déroule entre l'avocat qui représente l'accusé et le procureur.

12 À mon sens, ces enchainements sont des sortes d'exclamatives rhétorico-ironiques. Mais il est sans doute vain de prétendre ramener ces enchainements à des concepts (« exclamation », « question ») dont l'extension est si diffuse. De plus, certains exemples sont ressentis comme plutôt exclamatifs, alors que d'autres se rapprochent plutôt d'un genre de demande de confirmation oratoire.

13 O. Ducrot (2011 : 13) parle d'un « deuxième sens [de paradoxe] qui assimile paradoxe et contradiction ». R. Landheer (2011 : 129) entame sa conclusion ainsi : « Les énoncés paradoxaux que je viens de présenter ici se reconnaissent invariablement par leur caractère contradictoire ».

14 La tradition rhétorique nomme *par'hyponoian* la figure qui trompe l'attente de l'interlocuteur. Celle-ci est volontiers apparentée au paradoxe. Dans les définitions du paradoxe, on retrouve très souvent des expressions comme « idée étonnante », « vérités inattendues », « prédication inattendue », « contraire à ce qu'on attendait », « surprise », « bizarre », ce qui suggère un lien entre le phénomène d'attente déçue et la figure du paradoxe.

15 Contrairement à J.-C. Margolin (1988), M. Bonhomme (1998 : 7) fait du paradoxe une figure à part entière. Si une figure est « une forme discursive marquée, libre et mesurable qui renforce le rendement des énoncés », les exemples étudiés dans cet article sont incontestablement des figures du discours.

Pour citer cet article

Référence électronique

Gilles Corminboeuf, « Le paradoxe comme stratégie raisonnable », *Pratiques* [En ligne], 165-166 | 2015, mis en ligne le 01 octobre 2015, consulté le 23 avril 2016. URL : <http://pratiques.revues.org/2538>

À propos de l'auteur

Gilles Corminboeuf

Fonds National de la Recherche suisse

Droits d'auteur

© Tous droits réservés

Résumés

Trois classes de constructions sont étudiées et confrontées. D'une part, des paradoxes au sens étymologique du terme. D'autre part, des contradictions qui engagent des calculs inférentiels pour lever la contradiction. Enfin, des constructions qui mettent l'allocataire devant ses propres contradictions. On questionne pour chaque classe de faits le type de résolution, le statut des sources de savoir (discordantes), ainsi que les attentes pragmatiques mises en jeu.

Paradox as a Reasonable Strategy

Three classes of structures are studied and compared. On the one hand, paradoxes in the etymological sense. On the other hand, contradictions that cause inferences to remove the contradiction. Finally, structures that put the hearer in front of its own contradictions. For each class of structures the type of resolution, the status of (discordant) knowledge sources and the pragmatic expectations concerned are studied.

Entrées d'index

Index de mots-clés : paradoxe, contradiction, inférence, attentes pragmatiques

Index by keyword : paradox, contradiction, inference, pragmatic expectations